



EVIDENCE-BASED PREVENTION OF SPORTING-RELATED MATCH-FIXING

Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



MANIPULATION DES RENCONTRES SPORTIVES : les actions de l'AJPH au sein du handball

Entretien avec Anne-Laure Michel, responsable communication et développement au sein de l'Association des joueurs professionnels de handball (AJPH), mené par Carole Gomez, directrice de recherche à l'IRIS, en charge du Programme Sport et Géopolitique.

IRIS : Pouvez-vous vous présenter et présenter votre action ?

ANNE-LAURE MICHEL : Je travaille pour l'Association des joueurs professionnels de handball (AJPH) depuis 3 ans où je suis responsable communication et développement. Auparavant, j'ai travaillé 5 ans à la Ligue nationale de handball (LNH), où j'ai été responsable des compétitions et référente intégrité pendant 4 ans. Déjà à la LNH, je travaillais avec l'AJPH sur le développement des formations et réunions pour les joueurs.

Concernant l'AJPH à proprement parler, cette association a 3 missions : l'information auprès des joueurs et joueuses ; l'accompagnement sur des problèmes juridiques par exemple, ou encore sur la reconversion, la représentation puisque l'on siège à la Fédération et à la Ligue.

Pouvez-vous nous en dire plus sur la mission d'information de l'AJPH. En quoi consiste-t-elle ?

Chaque année, nous organisons une réunion auprès de chaque effectif professionnel. Concrètement, cela concerne les première et deuxième divisions masculines et la première division féminine. À noter que nous commençons aussi à travailler auprès de la deuxième division VAP (Voie d'accès au professionnalisme) féminine, pour des clubs qui ont un cahier des charges un peu plus poussé. Au total, cela représente 46 clubs et 3 clubs VAP.

Nous avons également une mission d'information auprès des centres de formation. La Fédération nous délègue par convention la possibilité d'intervenir auprès des centres de formation si ces derniers nous sollicitent pour leur faire une formation sur l'éthique et les réalités du monde professionnel. Il s'agit là d'une réunion qui est un peu différente, car on les prépare à ce qu'est le monde professionnel, à ce qu'est la réalité du métier de joueur ou joueuse professionnel.

En plus, nous pouvons être sollicités par les pôles espoirs, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un public de 14 à 17 ans.

Au-delà de ces réunions, nous effectuons tout au long de la saison un travail d'information après de nos adhérents. Par exemple, et puisque nous utilisons beaucoup le système de messagerie WhatsApp, nous leur envoyons des vidéos tuto sur des sujets divers et variés. Cela peut porter sur l'activation de son compte de formation, la base de données « formation à distance » de notre nouveau site www.jepenseamareconversion.fr, etc.

Depuis l'année dernière, nous organisons également des webinaires d'information mensuels. Par exemple, on en a organisé sur « décrypter son bulletin de paye », « les impôts », « les pièges à éviter en gestion de patrimoine », « les métiers de la vente ». Comme vous pouvez le voir, le panel est assez varié. L'information est destinée à l'ensemble des joueurs, qu'ils soient adhérents ou non en début de saison, car cela est inclus dans nos accords avec la Fédération et la Ligue. Ensuite, pendant la saison, nous ne faisons que de l'information pour les adhérents et adhérentes.

Vous dites qu'il y a une part importante de prévention et formation sur les risques de trucage de matchs. Quel est le message que vous délivrez ? Et surtout, pourquoi faites-vous cela ?

Au sujet des paris sportifs, il faut savoir qu'à la genèse de notre histoire, les réunions annuelles ont justement été mises en place pour faire de la prévention sur les paris sportifs, les trucages de matchs et la corruption. Chaque année, nous essayons de nous renouveler, car si les championnats accueillent de nouveaux joueurs, il y en a aussi beaucoup qui restent et continuent de nous écouter. On a donc décidé de mettre l'accent chaque année sur une approche différente, un angle différent. Le dénominateur commun demeure le même : le rappel des règles auxquelles ils sont soumis, et notamment les règles liées aux paris sportifs. En l'occurrence, ils n'ont pas le droit de parier sur leur sport, de faire des pronostics, d'avoir une participation financière auprès d'opérateurs de paris sportifs. L'année dernière, on l'a fait sous forme de quizz en reprenant les questions qui revenaient souvent chez les joueurs.

Toujours dans cette logique de faire évoluer le message, cette année, nous avons mis l'accent sur les messages que des parieurs ayant perdu leurs paris écrivent directement aux athlètes ou aux clubs. On a récupéré de nombreux exemples auprès de joueuses de tennis, de joueurs de basket, et de clubs de handball. Notre rôle est donc de les sensibiliser à cela, de leur faire comprendre que cela existe.

Néanmoins, nous nous heurtons au fait qu'en termes de trucage de matchs et de corruption, ces problèmes leur paraissent un peu lointains. Je ne sais pas si dans le handball on est vraiment concernés par ces problèmes. Jamais aucun joueur ne m'a dit qu'il avait été approché pour perdre un match ou rater un penalty.

En revanche, ce que l'on essaye de leur faire comprendre, c'est qu'avec les paris sportifs, ils entrent dans quelque chose, dans un engrenage qui les dépasse complètement, encore plus que dans le cas des paris légaux. Il est essentiel qu'ils comprennent qu'en matière de

paris illégaux, des parieurs de l'autre côté du globe peuvent parier sur eux sur un match amical, ce qui n'est pas légal en France. Pour cela, nous essayons de l'illustrer par des situations très concrètes. Par exemple, au travers des messages de parieurs déçus qui insultent, menacent. Cette année, on veut leur faire comprendre qu'il n'y a pas que les fans de handball ou les gens qui viennent les voir dans la semaine qui parient sur eux. En leur montrant les messages reçus, cela, je pense, leur a permis de réaliser que cela pouvait effectivement les dépasser.

Pour vous, c'est un succès ?

Oui, je pense. Ils nous répètent souvent qu'on leur dit toujours la même chose. Et cela peut se comprendre car en effet, il y en a beaucoup qui ne le voient pas forcément de façon concrète. Mais je leur réponds systématiquement que nous arrêterons le jour où il n'y aura plus de paris sportifs de la part de joueurs. Or, on se rend compte avec les croisements de fichiers que c'est le cas. Pour nous, parler des paris sportifs, les informer, les sensibiliser sur les risques et les dangers, cela apparaît comme nécessaire. La corruption, les matchs truqués ne doivent pas rester des tabous. On préfère donc sensibiliser et à chaque fois rappeler. Il y a presque 10 ans, le handball a été touché par une affaire importante liée à des paris sportifs sur un match de handball. Il est donc important que cela reste dans les mémoires en rappelant ce qu'on peut faire, ce qu'on ne peut pas faire, et tous les enjeux qu'il y a autour.

Dans votre démarche, vous ne cherchez pas à présenter les choses sous l'angle « c'est mal ou bien ». Vous cherchez à leur faire comprendre le mécanisme derrière qui les dépasse, afin qu'ils en saisissent l'ampleur et les risques.

Oui, tout à fait. Rajoutons aussi que beaucoup de joueurs étrangers jouent au sein de nos championnats. Or, dans certains pays, les paris sportifs, culturellement, n'ont pas la même place dans la société qu'en France. Donc, non seulement les joueurs étrangers ne sont pas forcément sensibilisés aux règles, mais il peut aussi y avoir une influence extérieure où ils peuvent être contactés par des gens de leur pays. Pour nous, c'est donc essentiel d'avoir ce message vis-à-vis de l'ensemble des joueurs français comme étrangers et de leur faire comprendre qu'effectivement on ne pratique certes pas un sport individuel, on est donc peut-être moins sujets à des risques de truchage ou de corruption mais que cela peut arriver.

Vous évoquez beaucoup le lien entre truchage de matchs et paris sportifs. Pourtant, on sait que ce n'est pas uniquement le seul type de manipulation de rencontre sportive. Dans le cadre du projet européen EPOSM (Evidence-based Prevention of Sporting-related match fixing), il peut aussi y avoir d'autres types d'arrangements à visée sportive. Par exemple, pour ne pas être relégué, parce que le match nul arrange les deux équipes, etc. Est-ce que vous abordez ce sujet avec les joueurs et joueuses ?

Nous avons un peu abordé la question cette année parce qu'on a profité de ces réunions pour faire un débat avec les joueurs sur leur conception du handball de demain. C'est-à-dire sur l'évolution des règles, et notamment de l'évolution des points qui sont attribués. Nous avons fait des propositions et nous avons besoin d'avoir l'avis des joueurs. Or, d'eux-mêmes, certains ont identifié un risque d'entente entre équipes, en profiter s'il y a une équipe qui n'a plus rien à jouer pour donner un point à une autre équipe.

Il était donc intéressant de voir que ce sujet, qui n'était pas directement abordé dans le cadre d'une information à proprement parler, a été identifié comme intéressant.

C'est quelque chose qui vous semblerait intéressant de travailler plus particulièrement ?

Oui, je pense que cela pourrait faire partie des sujets. En plus, étant donné que nous cherchons à diversifier les thématiques de nos réunions chaque année, cela permet d'aborder la question du respect des règles et de l'éthique autrement. Donc cela fait partie des risques qui pourraient être abordés avec les joueurs.

Vous disiez que vous avez une convention vous liant avec la Fédération. Quel est le rôle de la Fédération ou de la Ligue sur ces sujets-là ?

Nous avons effectivement une convention avec la Fédération pour la division féminine et les centres de formation et une convention avec la LNH pour les deux divisions masculines. Ces deux institutions ont considéré que nous étions l'organe représentatif le plus à même à aller parler au public : on leur fait valider notre contenu, mais généralement nous avons carte blanche pour parler aux joueurs.

À ma connaissance, il n'y a pas vraiment d'information au niveau des clubs. Je pense que c'est ce qui manque un peu. On se rend compte que dans les clubs, quand on fait les visites, il y a souvent le staff qui reste et qui écoute aussi nos rappels de règles. Il n'y a donc pas que les joueurs qui sont concernés. Notre rôle est de nous adresser aux joueurs et joueuses. En revanche, il est clair que les dirigeants du club, le staff sportif, les kinés, les arbitres sont également concernés. Pourtant, il n'y a pas de grosse campagne sur ce sujet-là.

Néanmoins, la Fédération fait d'autres campagnes, notamment une récemment sur le bizutage, sur le harcèlement, et sur d'autres sujets de ce type. Il y a aussi toujours une petite page dans le média guide de la LFH sur l'intégrité des compétitions.

Cette « carte blanche » vous permet ainsi de suivre vos joueurs et joueuses et de voir une vraie évolution dans le temps.

Oui c'est vrai. Ce qui est par ailleurs intéressant et que j'ai constaté quand je suis passée de la LNH à l'AJPH, c'est que c'est un avantage que ce soit nous qui allions leur parler. Cela permet ainsi de vraiment leur dire droit dans les yeux ce qu'ils ne peuvent pas faire, de

leur faire passer des messages très directement. En tant qu'AJPH, nous sommes avec eux dans un rapport d'égal à égal. On les représente, on travaille pour eux. Aussi, ils ne craignent pas de poser des questions, ou de nous dire ce qui leur est arrivé. Alors que leur rapport avec l'instance (Fédération ou Ligue) est très différent : s'il y a un pari, ils doivent comparaitre devant la commission de l'instance. Donc je pense que le message ne serait pas vécu de la même manière. Notez que toutes nos présentations sont validées par les instances et voient donc les messages que nous faisons passer.

Avec votre regard et votre expertise sur le sujet, est-ce que vous savez si c'est quelque chose qui est également développé dans les autres pays européens ? On a souvent l'idée que c'est la Fédération ou la Ligue qui sont en charge de ces questions. Êtes-vous une exception ?

Dans les autres pays, tout le monde n'a pas les moyens de faire des réunions d'information. Je sais qu'en Espagne, ils n'ont pas les ressources pour faire des réunions et les joueurs espagnols sont peu informés sur ce sujet-là. Le syndicat européen des athlètes (EU Athletes), a proposé des campagnes sur les réseaux à propos des trucages de matchs et paris. Les Danois et les Allemands font des réunions dans les clubs et cela ne m'étonnerait pas qu'ils abordent spécifiquement ce sujet. Mais ensuite, on se rend compte de manière très générale que cela reste limité.

Si en France, nous sommes plutôt « avancés » sur le sujet : nous avons pour objectif de faire toutes les réunions avant le début de la saison, ce qui n'est pas le cas de tous les autres pays.

Justement, revenons sur les visites aux clubs avant la saison. Pourquoi décidez-vous de les faire précisément avant le début de la saison ?

Cela a été un choix, négocié dans les conventions avec la FFHB et la LNH. Nous nous sommes souvent posé la question. Si l'on prend le cas des paris sportifs, on peut se dire que nul n'est censé ignorer le règlement, que c'est dans leur contrat de travail donc théoriquement, non seulement, ils le savent, mais plus encore, ils doivent l'appliquer. Pourtant, on a toujours cette conscience professionnelle, cet acquis de bonne conscience de se dire qu'on y est allés avant le début des compétitions pour éviter tout risque, et enfin de renforcer le message.

On s'impose donc un rythme soutenu puisque nous ne sommes que deux, mais je pense que c'est une période propice parce que pendant la préparation, les compétitions n'ayant pas commencé, tout le monde a peut-être un peu plus de temps et le message passe mieux. C'est désormais devenu une habitude et cela participe à lancer la saison. Même si, en réalité, nous ne faisons que répéter, doubler le message, l'obligation de ne pas parier et de respecter les règlements.